

## Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 22 octobre 2024

Délibération n°099-2024

Point 02.2

### Point 02.2. de l'ordre du jour

Procès-verbal de la séance de la CFVU du 07 octobre 2024

#### EXPOSE DES MOTIFS

La Commission de la formation et de la vie universitaire de Strasbourg est invitée à adopter le procès-verbal de la séance du 07 octobre 2024.

#### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte le **procès-verbal de la séance de la CFVU du 07 octobre 2024**.

#### Résultat du vote

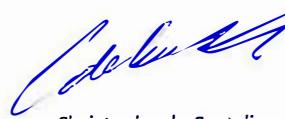
Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	21
Nombre de voix pour	21
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

#### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité

Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2024

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

# 07 octobre 2024

## Procès-verbal de la

### Commission de la formation et de la vie universitaire

#### SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS</b> .....	<b>4</b>
1.    INFORMATIONS GENERALES .....	4
2.    PRESENTATION DU PROJET SENSSUS .....	4
<b>DELIBERATIONS</b> .....	<b>6</b>
3.    MODIFICATIONS DE MAQUETTES.....	6
3.1. <i>Diplômes d'ingénieur de l'ESBS</i> .....	6
3.2. <i>Parcours joint Master in Neurosciences – Faculté des sciences de la vie</i> .....	6
4.    MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025.....	6
4.1. <i>EM Strasbourg (partie 2)</i> .....	6
4.2. <i>EOST</i> .....	6
4.3. <i>ECPM (partie 2)</i> .....	6
4.4. <i>Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion (partie 2)</i> .....	6
4.5. <i>Faculté de physique et ingénierie</i> .....	6
4.6. <i>Faculté de théologie catholique</i> .....	6
4.7. <i>Faculté des sciences sociales</i> .....	6
4.8. <i>TPS</i> .....	6
4.9. <i>Faculté des sciences de la vie (partie 2)</i> .....	6
5.    REGLES DES REGIMES SPECIAUX D'ETUDES (RSE) POUR L'EM STRASBOURG .....	6
6.    REPARTITION N1-N2 AU SEIN DU VOLET FORMATION DU BUDGET 2025 .....	7
7.    CAHIER DES CHARGES DE L'AAP INVESTISSEMENT FORMATION 2025 .....	7
8.    PROGRAMMATION BUDGETAIRE DU LEVIER FORMATION DE L'IDEX POUR L'ANNEE 2025.....	7
<b>APPROBATION</b> .....	<b>8</b>
9.    DEMANDE DE CREATION HORS VAGUE DE LA MENTION SPORT, POLITIQUES EDUCATIVES ET SOCIETE – FACULTE DES SCIENCES DU SPORT .....	8
10.    TARIFS RECTIFICATIFS DU DU PRATIQUE ET CONTENTIEUX DES RELATIONS DE TRAVAIL – FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION	
8	
11.    TARIFS FREE MOVERS – EM STRASBOURG .....	8
<b>CONVENTIONS NATIONALES</b> .....	<b>8</b>
12.    RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CONCERNANT LA FILIERE ORTHOPTIE POUR LA FACULTE DE MEDECINE, MAIEUTIQUE ET SCIENCES DE LA SANTE AVEC LES UNIVERSITES DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE-COMTE.....	8
13.    RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE CO-ACCREDITATION POUR LA FACULTE DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT AVEC L'INSA STRASBOURG ET L'ENSAS 9	
14.    RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LA FACULTE DES SCIENCES SOCIALES AVEC L'ESEIS ET DE L'EDIAC .....	9
15.    AVENANT A LA CONVENTION ANNUELLE 2024/2025 LIANT L'UNIVERSITE DE STRASBOURG ET LE CROUS DE STRASBOURG POUR L'HEBERGEMENT DES ETUDIANTS ACCUEILLIS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'ECHANGES .....	9

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

**Présidente de séance**

Mme Alexandra KNAEBEL, Vice-Présidente Formation et parcours de réussite

**Membres élus**

Collège A

M. Bruno TRESCHER, M. Fabrice FAVRET, Mme Esther KELLENBERGER, M. Benoît MASQUIDA, M. Jean-François LAFIAIX, Mme Rachel SCHURHAMMER

Collège B

M. Cyrille BLONDET, M. Jean-Daniel BOYER, Mme Pascale ERHART, Mme Laurence RASSENEUR, Mme Marion STRUB

Collège BIATSS

Mme Caroline CARLOT-SCHMITT, Mme Pauline DUDKA, Mme Delphine KAPPS

Collège étudiant

M. Jérémy DARENNE, M. Charles LESECQ

**Invités**

M. Christophe DE CASTELJAU, M. Thierry BURGER-HELMCHEN, Mme Camille FAUTH, Mme Sophie KENNEL, Mme Angeline OKOMBI, Mme Marion BERNARD-SCHWEITZER, M. Bernard LICKEL, M. Yannick SCHMITT, M. Jean-Paul DE LA RICA, Mme Marie-Alexandra CHINETTI, Mme Clémentine BOURGEOIS, Mme Jeannine RENNER

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS**

**Président de séance**

M. le Président Michel DENEKEN

**Membres invités permanents**

Mme Valérie GIBERT, Directrice générale des services

Mme Sophie ROUSSEL, Directrice du CROUS de Strasbourg

M. Alexis WARRET, Agent Comptable de l'Université de Strasbourg

**Membres élus**

Collège A

Mme Éva LOUDET (procuration à M. FAVRET), M. Érik-André SAULEAU

Collège B

Mme Valérie FRITSCH-NOIRARD (procuration à P. ERHART), M. Thierry PRADIER (procuration à M. Benoît MASQUIDA),  
Mme Pascale PECCAVY

Collège BIATSS

M. Mohammed CHARGUI

Collège étudiant

M. Samy AMOKRANE, M. Selim AZZI, Mme Océane BOURNEUF, M. Théau DELMOULY, M. Nolan DEMET,  
Mme Chloé DOMINGOS, Mme Alexa-Hang FOULON, Mme Jeanne DE MAXIMY, M. Matthieu LEFEVRE, M. Corentin LIRAUD,  
Mme Hélène NAÏDJI, M. Alexis SCHWAB, Mme Clémence WILTHIEN, Mme Solène YILDRIM (procuration à M. LESECQ)

Personnalités extérieures

M. Dominique KERN, Réseau EUCOR (procuration à Mme SCHURHAMMER), Mme Irène WEISS, Mme Doriane RAPP.

**Invités**

M. Édouard LAROCHE, Mme Virginie ZINT, Mme Diane DUPRONT, M. Sylvain DIAZ, M. Thomas KEDINGER,  
Mme Lucie GONIN, M. Dominique SCHLAEFLI, Mme Nathalie OSTRE

*La séance est ouverte à 14 heures 09, sous la présidence de Mme Alexandra KNAEBEL. Le quorum est atteint (21 votants).*

## Informations

### **1. Informations générales**

Alexandra KNAEBEL déclare que les points relatifs à la répartition N1-N2 ainsi qu'au cahier des charges de l'appel à projet Investissement Formation 2025 sont reportés à la séance du 22 octobre, car le Conseil d'administration n'a pas pu se réunir au sujet du budget.

### **2. Présentation du projet Senssus**

*Un document est projeté en séance.*

Sophie KENNEL indique que l'acronyme Senssus signifie « Strategic Engagement for Students, Sustainability & Society at the University of Strasbourg ». L'Université est porteuse du projet, et non partenaire (la nuance est importante). Ce projet va durer 10 ans, entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2033. Le montant de l'aide est de 28,6 M€ pour un budget total de 147,7 M€. Le consortium est constitué de 9 institutions partenaires : le CNRS, l'Inserm, l'École d'Architecture de Strasbourg, l'ENGEES, l'INSA, l'Eurométropole de Strasbourg, la région Grand Est et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Benoît MASQUIDA demande des précisions sur le budget.

Christophe DE CASTELJAU précise que l'Université percevra une aide de 28,6 M€ si elle justifie d'une dépense de 147,7 M€, notamment avec la masse salariale.

Sophie KENNEL explique que Senssus est complémentaire avec d'autres dynamiques structurantes de l'établissement, en matière de la formation (Include), de la recherche (EPICUR, EUCOR), du pilotage, etc. À la différence d'autres appels à projets, Senssus vise avant tout le parachèvement, c'est-à-dire de mener plus loin des actions déjà engagées. Il entraînera également la mise en incubation de nouvelles actions.

Le projet repose sur trois piliers :

- L'accompagnement des étudiants dans leurs projets et leur engagement, en renforçant leurs compétences par l'internationalisation et la professionnalisation.
- Le renforcement du continuum recherche-société par la transition environnementale.
- La promotion de la culture de l'innovation et l'intensification du transfert de connaissances, liées au milieu socio-économique.

Le premier pilier, qui concerne principalement cette commission, vise trois axes de travail : l'internationalisation des formations, la professionnalisation et l'engagement étudiant. Cela passera par des actions concrètes. Par exemple, l'enseignement en langue étrangère est un cas typique de parachèvement, car il est déjà soutenu par l'IdEx. De même, en matière de professionnalisation, le soutien au suivi des stages est suivi par l'IdEx. Enfin, le plus gros chantier est l'impulsion de la reconnaissance de l'engagement

étudiant à l'Université de Strasbourg, à travers le soutien aux projets étudiants, la mise à disposition de lieux de travail, de rencontre et d'apprentissage, ou encore le développement d'une démocratie participative.

En matière d'expérience internationale, l'objectif est d'atteindre 100 % d'étudiants bénéficiant d'au moins deux cours en anglais par parcours de formation, et d'augmenter de 50 % les mobilités étudiantes. Pour la professionnalisation, l'Université s'engage à ce que 90 % des étudiants de licence aient au moins une mise en situation professionnelle, et que 30 % des étudiants diplômés puissent entrer sur le marché de l'emploi avec une licence. À ce jour, il n'y a pas d'enquêtes sur les licences générales.

Benoît MASQUIDA demande quelle est la part aidée pour ce pilier.

Sophie KENNEL répond qu'elle sera de 8,2 M€. Les trois piliers sont à peu près équivalents. Les 147,7 M€ de budget total ne sont pas inquiétants, car la plupart des actions sont déjà menées dans l'Université.

En matière de transition écologique, l'objectif est que 100 % des formations intègrent les enjeux du DDRS. Il est d'ores et déjà atteint. Enfin, sur l'engagement étudiant, les indicateurs ne sont pas chiffrés. L'intention est d'impulser, soutenir et reconnaître cet engagement, surtout au niveau européen.

Caroline CARLOT-SCHMITT demande si l'augmentation de l'expérience internationale inclut les mobilités virtuelles.

Sophie KENNEL répond par l'affirmative.

Caroline CARLOT-SCHMITT considère que, par souci de cohérence, il ne faut pas que le pilier 1 serve à financer des vols long-courriers au détriment du pilier 2 sur la transition écologique.

Sophie KENNEL approuve ce point de vue. Une vigilance particulière est accordée à l'articulation globale du projet. Par exemple, une réflexion sur le tutorat des étudiants étrangers est en cours, par rapport au tutorat INCLUDE.

Rachel SCHURHAMMER souhaite savoir si un outil permettra aux composantes d'avoir les informations sur le cursus des étudiants en matière de tutorat, d'élection à différents conseils, etc.

Christophe DE CASTELJAU répond qu'il n'est pas prévu d'acquérir un outil de ce type. Il faudra réussir les données. Par exemple, les tuteurs peuvent être identifiés par le type de contrat étudiant.

Rachel SCHURHAMMER rappelle que l'engagement étudiant fait partie des critères de l'HCERES

Sophie KENNEL prend note de ce point. Il faudra identifier les besoins pour ce type de suivi. Cependant, l'engagement des étudiants doit rester à leur initiative, donc ce sera difficile à suivre.

## Délibérations

### **3. Modifications de maquettes**

#### 3.1. Diplômes d'ingénieur de l'ESBS

Thierry BURGER-HELMCHEN indique que cette modification concerne la prise en compte rapide de l'IA dans cette formation.

#### 3.2. Parcours joint Master in Neurosciences – Faculté des sciences de la vie

Thierry BURGER-HELMCHEN explique que ce parcours est joint avec l'Université de Manitoba (Canada). Les échanges d'informations entre les deux composantes n'ont pas été fluides, ce qui entraîne des modifications de maquette à la marge.

*Les points 3.1 et 3.2 sont adoptés à l'unanimité (21 voix favorables).*

### **4. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour l'année universitaire 2024/2025**

#### 4.1. EM Strasbourg (partie 2)

#### 4.2. EOST

#### 4.3. ECPM (partie 2)

#### 4.4. Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion (partie 2)

#### 4.5. Faculté de physique et ingénierie

#### 4.6. Faculté de théologie catholique

#### 4.7. Faculté des sciences sociales

#### 4.8. TPS

#### 4.9. Faculté des sciences de la vie (partie 2)

Charles LESECQ remarque que les modalités d'évaluation de l'EM Strasbourg ont été modifiées à la date de la présente réunion.

Clémentine BOURGEOIS répond que l'équipe en charge de saisir les épreuves sur Ametys avait demandé un délai pour le Programme Grandes Écoles. Le document a été mis à jour en conséquence.

*Les points 4.1 à 4.9 sont adoptés à l'unanimité (21 voix favorables).*

### **5. Règles des régimes spéciaux d'études (RSE) pour l'EM Strasbourg**

*Le point 5 est adopté à l'unanimité (21 voix favorables).*

## **6. Répartition N1-N2 au sein du volet Formation du budget 2025**

*Point reporté à la réunion du 22 octobre 2024.*

## **7. Cahier des charges de l'AAP Investissement formation 2025**

*Point reporté à la réunion du 22 octobre 2024.*

Caroline CARLOT-SCHMITT relève que la saisie des budgets demande une charge de travail importante aux composantes et à la Direction des finances. Il serait cohérent de procéder à un report de calendrier.

Christophe DE CASTELJAU répond par la négative. Les budgets devront être élaborés sur la base de ce qui est proposé au CA, avec la mention « sous réserve de validation par la CFU ». Le calendrier des saisies n'est pas retardé.

## **8. Programmation budgétaire du levier Formation de l'IdEx pour l'année 2025**

*Un document est projeté en séance.*

Alexandra KNAEBEL déclare que le budget primitif pour 2025 est de 2 586 000 €. Ce montant est identique à 2024. Parmi les programmes récurrents, l'IDIP apparaît avec une dotation inchangée de 530 000 €. La rénovation des pratiques pédagogiques se manifeste par le biais d'appels à manifestation d'intérêts et de dispositifs de soutien ponctuel de l'équipe pédagogique. Le programme « Internationalisation des formations » est également récurrent. La préparation de la nouvelle offre de formation n'est pas réabondée. A contrario, le programme Fellowship sera soutenu en 2025. Au sein du pilotage de la formation, il y a une augmentation sur l'appel à manifestation à destination des services en lien avec la formation. En effet, ils ont bien répondu en 2024. Enfin, le programme « Professionnalisation » ne sera pas abondé, car le financement est assuré par d'autres leviers.

Par ailleurs, l'enveloppe de réserve sera augmentée d'environ 517 000 €. En effet, le contexte budgétaire national est incertain, et le printemps 2025 sera le théâtre d'un changement d'équipe de gouvernance. Il semblait raisonnable de leur permettre d'ajuster la politique de formation en conservant une enveloppe non affectée.

Rachel SCHURHAMMER souhaite avoir des exemples de services financés par IdEx.

Sophie KENNEL indique qu'il y avait l'utilisation de l'IA pour répondre aux questions de scolarité des étudiants, et le SFC avait fait une demande d'équipements de salle de formation pour de la pédagogie innovante.

Jean-Paul DE LA RICA ajoute que le troisième et dernier projet financé était « Greffe » déposé par la DES pour la création d'une documentation juridique exhaustive.

Sophie KENNEL estime que les demandes de services étaient globalement intéressantes, et c'est pourquoi l'enveloppe a été augmentée.

Caroline CARLOT-SCHMITT souligne qu'un autre projet important n'a pas pu être financé : l'aménagement des locaux du personnel pour améliorer les conditions de travail.

Alexandra KNAEBEL rappelle que la commission n'avait pas refusé le financement sur le principe, mais avait plutôt jugé que la solution proposée n'était pas la plus pertinente. Un aménagement de l'espace pourrait valablement rentrer dans ces appels à projets.

*Le point 8 est adopté à la majorité (20 voix favorables, 1 abstention).*

### Approbation

#### **9. Demande de création hors vague de la mention Sport, politiques éducatives et société – Faculté des sciences du sport**

Thierry BURGER-HELMCHEN explique que cette mention est apparue après la validation de la nouvelle offre de formation. Elle correspond davantage à un certain nombre de parcours de la Faculté des sciences du sport. Les parcours existent déjà, et basculeront dans cette nouvelle mention.

Alexandra KNAEBEL précise que cette opération se fait à moyens constants.

Fabrice FAVRET indique que le Master « Ingénierie des activités physiques et sportives » sera intégré dans cette nouvelle mention. C'est logique, car c'est une diversification de la filière Éducation et Motricité, qui forme au professorat des écoles et d'EPS.

Alexandra KNAEBEL ajoute que l'objectif est d'avoir une meilleure visibilité sur MonMaster.

*Le point 9 est approuvé à la majorité (20 voix favorables, 1 abstention).*

#### **10. Tarifs rectificatifs du DU Pratique et contentieux des relations de travail – Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion**

*Point reporté à une réunion ultérieure.*

#### **11. Tarifs Free movers – EM Strasbourg**

*Point reporté à une réunion ultérieure.*

### Conventions nationales

#### **12. Renouvellement de la convention concernant la filière orthoptie pour la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé avec les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté**

*Le point 12 est approuvé à l'unanimité (21 voix favorables).*

**13. Renouvellement de la convention de co-acréditation pour la Faculté de géographie et d'aménagement avec l'INSA Strasbourg et l'ENSAS**

*Le point 13 est approuvé à l'unanimité (21 voix favorables).*

**14. Renouvellement de la convention pour la Faculté des sciences sociales avec l'ESEIS et de l'EDIAC**

*Point reporté à une réunion ultérieure.*

**15. Avenant à la convention annuelle 2024/2025 liant l'Université de Strasbourg et le Crous de Strasbourg pour l'hébergement des étudiants accueillis dans le cadre des programmes d'échanges**

*Le point 15 est approuvé à l'unanimité (21 voix favorables).*

**16. Divers**

*Pas de points divers.*

*En l'absence d'autres remarques, la séance est levée à 14 h 51.*